L'Anarcho-Syndicaliste n° 35
octobre-novembre 1963

«Les masses, si elles sont toujours, du fait même de l'oppression sous laquelle on les maintient courbées, quelque peu en retard sur la banqueroute du système capitaliste, si elles manquent encore d'éducation et de lucidité politique, ont rattrapé une bonne part de leur retard historique...

··· Même si les masses ne sont pas encore entièrement mûres, le seul moyen de combler ce retard, de remédier à cette déficience, c'est d'aider les masses à faire elles-mêmes leur apprentissage de la démocratie directe orientée de bas en haut, c'est de développer, d'encourager, de stimuler leurs libres initiatives, c'est de leur inculquer le sens de leurs responsabilités au lieu d'entretenir chez elles comme le fait le communisme d'Etat, (qu'il soit au pouvoir ou dans l'opposition), les habitudes séculaires de passivité, de soumission, le complexe d'infériorité que leur a légué un passé d'oppression.»

Extrait de *«Jeunesse du Socialisme Libertaire»* de D. Guérin.

POUR TOUTE CORRESPONDANCE, S'ADRESSER A:
Michel GATINEAU 107, rue Jean Jaurès
S. FLORENT - NIORT (Deux Sèvres)
C.C.P: 2.493.81 NANTES
Abonnement 5,00 F les 10 numéros
Abonnement de Soutien 20,00 F

VERS UNE UNION LAÏQUE DES AUBERGES DE JEUNESSE:

Depuis la création, en 1933 du Centre laïque des Auberges de Jeunesse patronné par les organisations laïques et syndicales, le mouvement ajiste en France s'est développé en s'appuyant sur certains principes tirés de l'expérience du mouvement ouvrier: laïcité, démocratie, gestion directe, internationalisme. La liaison avec le mouvement ouvrier, culminant au moment du Front Populaire, restait effective à la Libération mais se relâchait à partir des années 50.

La création de la Fédération Unie des Auberges de Jeunesse marquait un tournant important du mouvement ajiste. La première manifestation de ce tournant était le refus de la direction de la F.U.A.J., sous la pression des cléricaux, de participer à la bataille laïque contre la loi Debré.

Parallèlement, l'orientation de sa direction tendait à faire de la F.U.A.J. un organisme technique de gestion des Auberges, ce qui conduisait à une collobaration de plus en plus effective avec le régime gaulliste: au bout du chemin, de façon quasi-certaine, c'est l'intégration à l'appareil d'Etat.

Cependant ce qui restait sain dans le mouvement ajiste réagissait vivement. A l'occasion de la bataille laïque une forte minorité s'organisait. Elle ne devait pas tarder à s'effilocher numériquement, certains de ses leaders passant dans les rangs majoritaires. Dégagée de sa gangue, la minorité exprimait de plus en plus clairement les aspirations des ajistes qui refusaient de voir leur mouvement disparaître sous le poids d'une bureaucratie dont l'accroissement n'avait d'égal que son incapacité à régler les problèmes techniques.

A partir de ce moment se développa, pendant un an, une campagne de discrédit des minoritaires qui devait se terminer par des mesures brutales. Un mois avant le congrès national, le Comité Directeur retirait son agrément à l'association des A.J. de la région parisienne où la minorité avait ses plus solides positions. Cette opération lui permettait d'exclure sans débats dix militants de la région parisienne sous l'inculpation de "noyautage politique", accusation ayant pour assise le "témoignage" de Denyse Emery. A noter qu'aucun des exclus ne fut saisi ni du détail, ni des "preuves" justifiant la mesure qui les frappait.

Trois associations départementales: le Calvados, la Loire-Atlantique et la Sarthe se voyaient intimer l'ordre d'exclure certains de leurs adhérents. Leur refus entraînait le retrait de leur agrément par le Comité Directeur, équivalent à une dissolution. Ainsi quatre départements des plus actifs, où le militantisme est considéré comme le seul moyen de résister aux menaces d'intégration à l'Etat, se voyaient privés de tout moyen d'expression régulier, puisque le congrès était fermé à leurs délégués, et leur structure de travail détruite. De plus, une accusation était montée pour accuser l'un des exclus de détournement de fonds.

Ces méthodes illustrent les conceptions qu'ont les dirigeants de la F.U.A.J. des règles élémentaires de la démocratie. Mais il y a encore mieux ...

Le Congrès a eu lieu à Poitiers pendant le week-end du 11 novembre. Les associations départementales dissoutes avaient organisé une délégation importante, espérant pouvoir se faire entendre par les délégués réunis. Un long débat s'institue pour savoir si les exclus seraient entendus. Ce fait est déjà en lui-même assez scandaleux car on aurait pu penser que la comparution des exclus, faisant appel de la mesure qui les frappait, allait de soi. Mais à la F.U.A.J. c'est comme au cirque: toujours de plus en plus fort.

Pour éviter que les exclus soient entendus et démontrent la fausseté des accusations portées contre eux les majoritaires n'hésitèrent pas à prétendre avec une audace éhontée que les minoritaires avaient loué une salle de réunion à la Chambre de Commerce au nom du responsable majoritaire local et de la F.UA.J. Ce mensonge tenant lieu de vérité, le dit responsable usa de son influence pour faire retirer la salle aux minoritaires et faire repousser par le Congrès l'audition des exclus.

L'apothéose devait avoir lieu dans la soirée du même jour. Voulant à tout prix faire connaître la vérité, les minoritaires avaient obtenu la disjonction d'une salle de réunion à la Bourse du Travail et convoqué les délégués désireux de les entendre. Une nouvelle intervention du même personnage n'ayant pas réussi à faire chasser les opposants, c'est le commissariat de police, qui, prévenu d'une «réunion à caractère politique» à la Bourse du Travail, obligeait le concierge de celle-ci à faire évacuer la salle.

Le cercle était bouclé: après les méthodes policières au sein de l'organisation, l'appel direct aux flics! Ceci assorti d'un certain nombre de provocations caractérisées dans les rues de la ville et d'une «intoxication» des délégués au sujet d'intentions violentes prêtées aux minoritaires.

Un certain nombre de délégués quittaient alors ce congrès faussé dès le départ par l'absence des représentants de quatre départements dont la direction savait qu'ils institueraient une opposition cohérente posant les vrais problèmes. Car l'acharnement mis par la direction de la F.U.A.J. à éviter tout débat sur les exclusions, traduit, en fait, la volonté, déterminée d'écarter tout débat sur l'orientation.

En voulant conserver au mouvement ajiste son caractère émancipateur, préparant les jeunes à l'action syndicale et au discernement en matière politique, en affirmant que par ses structures

et ses activités il entre dans le camp de ceux qui luttent pour un socialisme authentique, les opposants constituent certes une gêne intolérable. Car toute l'orientation de la direction au cours de ces dernières années mise à faire de la F.U.A.J. une association "neutre", offrant des activités dites culturelles parfaitement inoffensives.

La paix intérieure obtenue par l'élimination des opposants est un gage de "bonne conduite" donné par la F.U.A.J. à l'Etat. Toute la politique gouvernementale en matière de jeunesse est en effet basée sur le "dialogue" avec les organisations de jeunesse, le dialogue étant assorti de subventions. Mais ne "dialogue" pas qui veut: il faut montrer la blanche patte de la neutralité et inscrire son action dans les structures crées par l'Etat. Ainsi l'U.N.E.F. a obtenu le rétablissement de sa subvention parce qu'elle est revenue, après en être sortie bruyamment, au sein du Haut Comité à la Jeunesse. Depuis lors, par un curieux hasard, le président de l'UN.E.F. a demandé au Comité National d'Action Laïque de substituer à la dénonciation de la loi Debré celle de la Force de frappe.... Pour peu subtile qu'elle soit, la démarche n'en est pas moins significative.

S'étant exclue de la bataille laïque, participant aux travaux du Haut Comité à la Jeunesse, éliminant son opposition, la F.U.A.J. est en bonne place pour être un des fleurons de la politique "Jeunesse" de l'Etat gaulliste.

Cela ne se fera pas sans heurts, car de nombreux militants n'accepteront pas cette situation sans réagir. Néanmoins, il ne faut pas se leurrer sur les possibilités de redressement de la F.U.A.J. Ce qui s'est passé à Poitiers et ce qui a précédé montrent à l'évidence que les dirigeants n'hésitent devant aucun moyen pour régler toute crise intérieure.

La F.U.A.J. en tant qu'organisation indépendante de l'Etat est morte. Le processus maintenant engagé est irréversible, même si E.Quet, pour sauvegarder autant que faire se peut les dernières apparences, tente de donner le change comme il semble vouloir le faire en ce moment en proposant "un plan d'urgence" pour le cas où "l'Etat supprimerait les subventions à la F.U.A.J."

Certains membres du Comité Directeur, dont M. Barthuel (dirigeant des A.J. à St Nazaire) et Jo Tranvouez (Finistère) poussant jusqu'au bout la logique de la position actuelle de la F.U.A.J., refusent ce "plan d'urgence" qui fait appel à la bourse des ajistes, l'Etat devant donc, pour eux, prendre en charge le déficit de projet de budget mentionné par la presse. C'est un appel direct à l'intégration.

Ces deux dirigeants se sont vus contraints de démissionner du Comité Directeur, mais gageons que ce désaccord sera de courte durée, juste le temps de donner à E.Quet la couverture "à gauche" dont il a besoin pour faire passer les basses manoeuvres qu'il vient d'accomplir au Congrès de Poitiers.

Les militants ajistes ne doivent donc pas se tromper sur la signification réelle de ces péripéties. Le résultat final est à bref délai, la destruction définitive de tout militantisme dans la F.U.A.J., et ceux qui en ont conscience doivent immédiatement envisager de se regrouper sur de nouvelles bases.

Le nombre de militants de groupes ajistes et d'associations départementales de la F.U.A.J. qui viennent de rompre avec la direction permet d'ores et déjà d'envisager avec succès, en commun avec les militants du M.I.A.J., la Création d'une UNION LAÏQUE des Groupes ajistes qui assurera, malgré les candidats aux postes de sénateur dans le nouveau conseil du plan de De Gaulle, le maintien des principes de base de l'ajisme.